



Liberté, égalité, fraternité et enseignement. Depuis 1905.



RÉFORME DU COLLÈGE : le SNALC ne cèdera pas !

► Communiqué de presse

Au vu des très nombreuses remontées issues des réunions qui se sont tenues hier dans les établissements à l'appel de l'intersyndicale, **le Bureau national du SNALC a pris acte du fait que la majorité des collègues ne désiraient pas faire grève le 11 juin prochain.**

En revanche, ils sont mobilisés pour participer à l'action initiée par le SNALC visant à bloquer le DNB car, à leurs yeux, la seule qui soit susceptible de faire reculer la ministre, et se disent prêts à participer à une grande manifestation publique un dimanche, à laquelle le SNALC s'associerait.

Par conséquent, le SNALC n'appellera pas à la grève du 11 juin.

Il maintient plus que jamais son préavis de grève pour les 25 et 26 juin, jours de surveillance des épreuves écrites du DNB, et pour les 29, 30 juin mais aussi pour le 1^{er} juillet, jours de correction du brevet. Le SNALC proposera à l'intersyndicale de le rejoindre dans cette modalité d'action.

Enfin, dans la mesure où il exige le retrait de cette réforme et est porteur d'un projet alternatif, **le SNALC ne participera à aucune réunion visant à la mettre en application, à commencer par celle du 10 juin prochain.**

Paris, le 5 juin 2015

Contact : François PORTZER, Président du SNALC-FGAF, portzer@aol.com

info@snalc.fr - www.snalc.fr - @SNALC_FGAF

Indépendant ► Laïc ► Humaniste ► Progressiste ► Sans compromission